



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: SG/CER/BUR-IOC

GENÈVE, le 14 avril 2015

Annexe: 1

Objet: Résultats de la réunion conjointe du Bureau de l'OMM et du Bureau de la COI

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à l'attention des Membres et des présidents des commissions techniques les résultats de la réunion conjointe du Bureau de l'OMM et du Bureau de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO. Cette réunion, qui s'est tenue le 28 janvier 2015 après la soixante-treizième session du Bureau de l'OMM, était axée sur les défis, les besoins et les occasions à saisir pour une coopération stratégique entre l'OMM et la COI.

Je suis convaincu que vous trouverez ce résumé utile eu égard à l'importance de la collaboration entre les communautés météorologique et océanographique pour le renforcement des observations, de la recherche et des services dans des domaines d'intérêt commun pour les Membres. N'hésitez pas à me contacter au cas où vous auriez des questions ou des points à soulever.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(D. Grimes)
Président de l'OMM

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6840)

cc: Présidents des commissions techniques (pour information)



RÉUNION CONJOINTE DU BUREAU DE L'OMM ET DU BUREAU DE LA COI Mécanisme de consultation informel

Genève, le 28 janvier 2015

RÉSUMÉ

1. OUVERTURE

1. Le Président de l'OMM, M. David Grimes, et le Président de la COI, M. Sang-Kyung Byun, ont ouvert la réunion conjointe du Bureau de l'OMM et du Bureau de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) le mercredi 28 janvier 2015, à 9 heures, au siège de l'OMM à Genève. Ils ont souhaité la bienvenue à tous les participants et ont félicité M. Vladimir Ryabinin, fonctionnaire scientifique principal du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), nouvellement nommé Secrétaire exécutif de la COI, qui prendra ses fonctions le 1^{er} mars 2015.

2. Le Président de l'OMM et le Président de la COI se sont félicités de la reprise de la réunion consultative conjointe. Ils ont rappelé que la dernière réunion avait eu lieu le 27 janvier 2010 à Paris, au siège de la COI, et que la réunion conjointe avait été instituée en tant que mécanisme de consultation informel de haut niveau pour étudier les défis, besoins et occasions à saisir pour une coopération stratégique entre l'OMM et la COI.

2. ORGANISATION DE LA RÉUNION

3. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure à l'[annexe I](#).

4. La liste des participants figure à l'[annexe II](#).

3. ÉTAT DE LA COOPÉRATION DANS LE CADRE DES SYSTÈMES EXISTANTS

a) *Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime*

5. Les participants à la réunion ont reconnu que la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) constituait un mécanisme essentiel pour la coopération entre les spécialistes de l'océanographie et de la météorologie maritime. Ils se sont accordés à dire que l'OMM et la COI devraient continuer de travailler ensemble dans le cadre du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), du Programme d'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) et de la CMOM pour procéder à des observations régulières des océans en vue de la réalisation aussi bien des objectifs de la COI que de ceux de l'OMM, et que l'accent devrait être mis, dans le cadre des activités des services de la CMOM, sur la coopération entre les institutions océanographiques et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN). Les participants ont estimé que le Centre CMOM de soutien aux programmes d'observation *in situ* (JCOMMOPS) constituait une importante source d'informations tant pour la COI que pour l'OMM, et qu'il conviendrait de prendre des dispositions administratives de coopération pour son fonctionnement. Ils ont en outre estimé qu'il convenait de continuer à tenir régulièrement des réunions de coordination entre les bureaux de l'OMM et de la COI, et les coprésidents de la CMOM.

b) *Système mondial d'observation du climat et c) Système mondial d'observation de l'océan*

6. Les participants ont souligné l'importance du Système mondial d'observation du climat (SMOC) pour le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et ont considéré que le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et le SMOC devaient continuer à fonctionner en étroite collaboration pour faciliter la compréhension de la variabilité et de l'évolution du climat. Ils ont à cet égard encouragé l'harmonisation des plans de travail du SMOC et du GOOS lorsque cela s'avère approprié, et ont estimé que le protocole d'accord portant sur le SMOC conclu par l'OMM et la COI était un important outil de base et que sa version révisée devrait être menée à bonne fin. Ils ont également estimé que les contributions financières de l'OMM et de la COI au GOOS et au SMOC devraient faire l'objet d'une réciprocité. Les participants à la réunion ont en outre été d'avis qu'il convenait de relancer la coopération avec les organismes qui parrainent les trois systèmes d'observation (y compris le Système mondial d'observation terrestre – SMOT) et le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et que l'OMM et la COI devaient adopter une solide approche commune des systèmes d'observation dans les instances appropriées, telle que le GEO, la CCNUCC, le processus lié aux objectifs de développement durable des Nations Unies, etc.

d) *Programme mondial de recherche sur le climat*

7. Les participants à la réunion ont constaté que le partenariat entre l'OMM et la COI au sein du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) restait solide, et que les activités du PMRC dans les domaines de l'élévation du niveau de la mer (réchauffement des océans, fonte des glaces, affaissement des terres et ondes de tempêtes atmosphériques) ou des changements dans les trajectoires des tempêtes de l'hémisphère nord (circulation océanique, vents atmosphériques, diminution de la banquise, manteau neigeux sur les terres émergées) reflétaient la complexité et les interactions des principaux éléments constitutifs de la planète – océans, atmosphère, terres et glaces. Au nombre des collaborations récentes figure la réalisation, par le PMRC, de plusieurs tâches spécifiques, effectuées en partenariat avec la COI, en relation avec le Programme d'évaluation des eaux transfrontalières. Les grands thèmes du PMRC prennent de plus en plus d'importance en tant que principes directeurs de l'ensemble des disciplines qui constituent la climatologie: comme cadre général structurel pour le CMIP6 (Projet de comparaison de modèles climatiques), comme thèmes de multiples conférences et comme sujets prioritaires pour des programmes partenaires. Les participants ont estimé que le PMRC se situait sur un pied d'égalité avec Future Earth et qu'il en était un partenaire indépendant. Le PMRC et la COI ont étudié la possibilité de lancer avec Future Earth une initiative commune axée sur la santé des océans, mais ce partenariat est resté au point mort car Future Earth est en période de transition quant à sa direction. S'agissant de la recherche polaire, le PMRC est en train de lancer une opération «Défi polaire» pour récompenser la première équipe capable d'envoyer un véhicule sous-marin autonome (VSA) sous la banquise de l'Arctique ou de l'Antarctique pour une mission de 2000 km. L'objectif ultime de la mission est de prouver qu'il est possible de mettre au point, pour les régions polaires, l'outil de suivi dont on a tant besoin pour renforcer les capacités de recherche scientifique et les services climatologiques dans l'Arctique et dans l'Antarctique. Enfin, les participants ont réfléchi à la façon dont le PMRC et les chercheurs spécialistes de la haute atmosphère, en particulier le Comité CLIVAR pour l'océan Indien, pourraient contribuer à la deuxième Expédition internationale de l'océan Indien (IIOE-2).

e) *Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin*

8. Les participants à la réunion ont pris acte de l'étroite coopération de l'OMM avec la communauté océanographique dans le cadre du Groupe de travail 38 du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP) (apport atmosphérique de produits chimiques dans l'océan) et des récents travaux de la COI au sein du Groupe de travail 40 (micro-plastiques). Ils ont reconnu l'utilité du GESAMP en tant qu'organe mixte de conseil scientifique aux décideurs politiques.

f) ONU-Océans

9. Les participants à la réunion ont examiné la question du rôle de ONU-Océans en tant que dispositif interinstitutions d'échange d'informations sur les questions relatives à l'océan, complété par d'autres initiatives plus ciblées de coopération technique.

4. DOMAINES DANS LESQUELS LA COOPÉRATION POURRAIT ÊTRE RENFORCÉE

a) Cadre mondial pour les services climatologiques

10. Les participants ont noté que la COI contribuait de manière non négligeable à la composante « observations et surveillance » du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) et ont estimé que l'expérience acquise par la COI et l'OMM lors de l'élaboration de lignes directrices pour les risques côtiers (élévation du niveau de la mer, érosion des côtes, inondations côtières) et l'adaptation au climat établies à l'intention des décideurs politiques et des gestionnaires locaux pouvait s'appliquer aussi dans le cadre des composantes côtières et maritimes des exemples représentatifs concernant l'eau et la réduction des risques de catastrophes. En particulier, les mégapoles côtières pourraient constituer un bon exemple pour tester les services climatiques et la COI et l'OMM pourraient rechercher des occasions de financer des propositions de projets communs sur la mise sur pied de services climatologiques pour les régions côtières. Au niveau régional, de nouvelles occasions de collaboration pourraient se présenter dans le cadre de la Stratégie du Programme de recherche sur le climat pour le développement en Afrique (CR4D), y compris la sélection d'experts des communautés maritimes pour le Groupe consultatif. Les participants ont souligné l'importance d'une institutionnalisation du rôle de la COI et de l'UNESCO dans le CMSC par une participation au Comité consultatif des partenaires, qui faciliterait la participation des organes subsidiaires (par ex., IOCAFRICA) et des communautés de la COI aux ateliers régionaux et nationaux sur les services climatologiques et à l'établissement de liens avec les centres d'excellence régionaux (par ex., le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement – ACMAD).

b) Concentration de gaz à effet de serre et acidification des océans

11. Les participants à la réunion ont pris acte de la collaboration fructueuse entre l'OMM et la COI dans le domaine des gaz à effet de serre et de l'acidification des océans, qui s'est traduite par l'inclusion d'un encart sur l'acidification des océans, rédigé par la COI et l'AIEA, dans le *Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre* concernant 2013. Cette collaboration sur les aspects techniques et pour la diffusion des résultats peut s'avérer efficace pour fournir des informations sur l'acidification des océans aux décideurs politiques. Il est également possible de coordonner les travaux des chercheurs spécialistes de l'atmosphère et des questions maritimes, et d'établir des collaborations, dans les domaines de l'assurance qualité et de la comparabilité des données, du partage des données et des connaissances spécialisées, ainsi que du développement de réseaux sur les concentrations atmosphériques et océaniques de CO₂ et leurs effets sur la biodiversité et les écosystèmes marins, en collaboration avec le GOOS et des organismes extérieurs tels que l'Organisation pour les sciences marines dans le Pacifique Nord (PICES) et le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) et d'autres réseaux et projets de recherche (Comité scientifique pour les recherches océaniques – SCOR, projet de recherche intégrée sur la biogéochimie marine et les écosystèmes - IMBER, programme d'étude de l'interface océan – basse atmosphère – SOLAS).

c) Compétences en océanographie et en météorologie maritime

12. Les participants à la réunion ont reconnu qu'il était important de s'assurer que tous les processus importants, depuis les mesures physiques propres aux observations jusqu'aux prévisions et alertes diffusées à l'intention de tous les groupes d'utilisateurs et de clients soient sujets à une gestion rigoureuse de la qualité, avec une prise en compte appropriée du fait que beaucoup d'observations et services océaniques relèvent d'une recherche permanente. Ils ont reconnu l'importance du partage de l'information, de la collaboration dans le cadre des ateliers de

formation régionaux et de la fourniture d'une assistance technique aux Membres, par exemple dans les domaines des inondations côtières et des prévisions maritimes.

5. NOUVEAUX DOMAINES DE COOPÉRATION POSSIBLES

a) Océanographie opérationnelle

13. Les participants sont convenus que l'océanographie opérationnelle, bien qu'elle ne soit pas clairement définie dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, était un domaine dans lequel les interactions entre océanologues et météorologues sont intenses. Ils ont reconnu l'importance de l'intégration des données tirées des observations océaniques dans le Système d'information de l'OMM (SIO) et la contribution de la CMOM au Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP). Ils ont en outre estimé important de souligner auprès des Membres l'intérêt d'un financement régulier ou opérationnel des observations météorologiques et océanographiques tant pour les observations *in situ* que pour celles effectuées par télédétection, y compris depuis l'espace. Aujourd'hui, ce financement provient en grande partie des organismes de recherche. La disponibilité de sources supplémentaires de financement régulier serait non seulement un important catalyseur, mais également un facteur indispensable de progression et d'utilisation accrue des modèles océaniques opérationnels, qui devraient continuer à se développer dans le cadre d'un partenariat solide avec les chercheurs.

b) Géo-ingénierie

14. Les participants à la réunion ont rappelé qu'à sa seizième session (2013), la Commission des sciences de l'atmosphère (CSA) de l'OMM avait affirmé que le gain rapide d'intérêt pour la géo-ingénierie exigeait d'elle qu'elle conseille le Dix-septième Congrès météorologique mondial en lui faisant part de sa position à ce sujet et que de plus amples recherches étaient nécessaires pour bien comprendre la faisabilité, l'utilité et les incidences de la géo-ingénierie. La nécessité d'une approche scientifique de la géo-ingénierie plaide en faveur de l'établissement d'une plate-forme commune pour traiter les aspects scientifiques de la question, renforcer l'interaction entre les spécialistes de l'atmosphère et de l'océan et tenir compte de l'évaluation à laquelle est en train de procéder le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les participants ont noté qu'aujourd'hui, la fertilisation des océans ne pouvait être réglementée que sur la base des résolutions de l'Organisation maritime internationale (OMI) portant sur la pollution des mers, et que l'absence de réglementation internationale appropriée pourrait constituer un handicap majeur si l'on souhaite empêcher que des activités de géo-ingénierie soient menées dans les océans et, plus particulièrement, dans l'atmosphère.

c) Développement des capacités

15. Les participants ont constaté qu'il existait, au sein de l'OMM et de la COI, une forte demande dans le domaine du développement des capacités, du point de vue des capacités humaines, des infrastructures et du développement technologique et institutionnel, et que les enseignements tirés de l'expérience des centres de formation régionaux de l'OMM en ce qui concerne la façon de pallier les insuffisances techniques pourraient être utilement partagés avec la communauté de la COI. Ils ont également conclu qu'il existait des possibilités de coopération entre, d'une part, le Programme d'enseignement et de formation professionnelle de l'OMM et le campus mondial que l'Organisation propose de créer et, d'autre part, les activités de développement des capacités de la COI, en particulier les projets Ocean Teacher et Global Academy de l'IODE. La coopération pourrait également être renforcée sur le terrain, en facilitant l'accès aux programmes des cours d'océanographie et de météorologie maritime à l'université ainsi que des cours techniques. Les participants se sont également accordés quant à l'opportunité de rechercher des complémentarités entre l'OMM et la COI au niveau de leurs stratégies de développement des capacités et des plans de mise en œuvre y afférents, en vue de combler d'éventuelles lacunes, et d'étudier la possibilité de déposer le cas échéant des demandes de projets communes auprès des sources de financement (par ex., un financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR)).

6. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

16. Les participants à la réunion ont décidé qu'il convenait de relancer la coordination avec les organismes qui coparrainent les systèmes d'observation (ICSU, PNUE, FAO), et de renforcer la contribution de ces organismes, en tenant compte des différents rôles des institutions spécialisées, scientifiques ou technologiques telles que l'OMM et la COI et les organismes des Nations Unies qui sont les principaux utilisateurs des informations scientifiques et techniques. Ils ont rappelé la coopération avec le PNUE dans les domaines de la modélisation et des évaluations, des mers régionales et du programme PROVIA, nouveau contributeur aux services climatologiques dans les domaines de la vulnérabilité, des effets et de l'adaptation, qui pourrait présenter une composante océanique importante. Tant l'OMM que la COI entretiennent d'étroites relations avec l'ICSU, et celles-ci seront encore renforcées dans le cadre de Future Earth, en particulier en ce qui concerne la contribution indépendante du PMRC au thème de recherche intitulé «Une dynamique pour la planète», et de manière plus générale par la participation à la *Science and Technology Alliance for Global Sustainability* (Alliance de la science et de la technologie pour la viabilité à l'échelle du globe). S'agissant du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), les participants sont convenus de reprendre la coordination en vue d'une déclaration commune des Nations Unies devant le Conseil d'administration de GEO et d'étudier la possibilité de demander un siège pour l'ONU à ce Conseil d'administration.

7. CONTRIBUTION COMMUNE AUX PROCESSUS MONDIAUX

a) *Programme de développement pour l'après-2015*

17. Les participants à la réunion ont rappelé que l'OMM comme la COI avaient contribué au Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable via l'Équipe d'assistance technique, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en tant qu'organisme codirecteur chargé de l'éducation et des océans et l'OMM, comme organisme codirecteur chargé du changement climatique. Les deux organisations ont souligné l'importance des investissements dans les systèmes d'observation, dans l'information scientifique pour la prise de décisions et dans le transfert de technologies et elles sont convenues de collaborer pour aider les Membres à définir, dans leurs domaines de compétence, des cibles et des indicateurs pour les objectifs de développement durable.

b) *Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015*

18. Les participants à la réunion ont examiné la question de la contribution commune potentielle au Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015 et à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe. L'OMM et la COI participeront en particulier aux séances de travail sur les alertes précoces, la définition de cibles et d'indicateurs pour le Cadre, et la préparation d'un rapport sur l'état d'avancement de la normalisation des informations sur les alertes précoces et les risques, codirigé avec le PNUD. Les participants ont reconnu l'importance de la collaboration technique entre l'OMM et la COI en matière de réduction des risques côtiers (par ex., les systèmes d'alerte précoce aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets; le projet de démonstration concernant la prévision des inondations côtières; le projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes, etc.).

c) *CCNUCC, COP 21*

19. Les participants à la réunion sont convenus que l'OMM et la COI se devaient d'attirer l'attention sur l'importance de l'interaction atmosphère-océans dans le changement climatique (acidification des océans, élévation du niveau de la mer, phénomènes extrêmes, etc.), y compris en participant à la conférence scientifique intitulée «*Our Common Future under Climate Change*» (Notre avenir à tous face au changement climatique) (Paris, 7–10 juillet 2015), aux célébrations de la Journée mondiale de l'océan 2015 (8 juin 2015) et à la «Plate-forme Océan et climat» de la COI. Ils se sont également accordés quant à la nécessité d'apporter un soutien aux délégués à la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP 21) en leur fournissant

des informations scientifiques via les supports d'information de l'OMM et de la COI (*Déclaration sur l'état du climat mondial, Bulletin sur les gaz à effet de serre, etc.*).

d) Orientations de SAMOA

20. Les participants ont rappelé les partenariats volontaires établis par l'OMM et la COI à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (CMSC-PEID, centres de formation de la COI en Colombie, au Samoa et au Kenya, réseau de recherche sur l'acidification des océans) et ont estimé que l'OMM et la COI avaient la capacité de soutenir, en collaborant ensemble, les petits États insulaires en développement dans la mise en œuvre des orientations de Samoa, conformément au tableau d'application par le Système des Nations Unies figurant à l'annexe III, en particulier dans les domaines du changement climatique, de la réduction des risques de catastrophes, des océans et des mers, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de la technologie.

8. PERSPECTIVES RÉGIONALES

21. Les participants ont estimé que l'interaction et la collaboration entre météorologues et océanologues pouvait être renforcée, en particulier au niveau régional, et ils sont convenus que l'OMM et la COI devaient se tenir informées du calendrier des réunions de leurs organes subsidiaires, en particulier les conseils régionaux de l'OMM et les Forums régionaux sur l'évolution probable du climat, ainsi que les sous-commissions de la COI et les alliances régionales pour le GOOS, afin d'assurer une participation réciproque du personnel du Secrétariat et des experts nationaux.

9. DIVERS

22. Les participants n'ont pas abordé d'autres questions.

10. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET SUITE À DONNER

23. Les participants sont convenus que la réunion consultative conjointe du Bureau de l'OMM et du Bureau de la COI pourrait être organisée tous les deux ans, en alternant le lieu. Ils ont également décidé que le résumé de la réunion devrait être mis à la disposition du Congrès météorologique mondial et de l'Assemblée de la COI en tant que document d'information, et qu'il convenait de constituer une petite équipe mixte composée de membres des deux Secrétariats pour donner suite aux recommandations.

11. CLÔTURE

24. Le Président de l'OMM et le président de la COI ont déclaré la réunion close à 17 heures.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE**
 2. **ORGANISATION DE LA RÉUNION**
Ordre du jour et organisation des séances
Liste des participants
 3. **ÉTAT DE LA COOPÉRATION DANS LE CADRE DES SYSTÈMES EXISTANTS**
 - a) CMOM
 - b) SMOC
 - c) GOOS
 - d) PMRC
 - e) GESAMP
 - f) ONU-Océans
 4. **DOMAINES DANS LESQUELS LA COOPÉRATION POURRAIT ÊTRE RENFORCÉE**
 - a) CMSC
 - b) Concentration de gaz à effet de serre et acidification des océans
 - c) Compétences en océanographie et météorologie maritime
 5. **NOUVEAUX DOMAINES DE COOPÉRATION POSSIBLES**
 - a) Océanographie opérationnelle
 - b) Géo-ingénierie
 - c) Développement des capacités
 6. **RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES**
 - a) PNUE
 - b) ICSU
 - c) GEO
 - d) Future Earth
 7. **CONTRIBUTION COMMUNE AUX PROCESSUS MONDIAUX**
 - a) Programme de développement pour l'après-2015
 - b) Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015
 - c) CCNUCC, COP 21
 - d) Orientations de Samoa
 8. **PERSPECTIVES RÉGIONALES**
 9. **DIVERS**
 10. **CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET SUITE À DONNER**
 11. **CLÔTURE**
-

LISTE DES PARTICIPANTS

Bureau de l'OMM

Président: David Grimes

Deuxième Vice-Président: Mieczyslaw Ostojki

Troisième Vice-Président: Abdalah Mokssit

Secrétaire général: Michel Jarraud

Bureau de la COI

Président: Sang-Kyung Byun

Vice-présidents:

Peter M. Haugan

Atanas Palazov

Frederico Antonio Saravia Nogueira

Yutaka Michida

Adote Blim Blivi

Président sortant: Javier Valladares

Secrétariat de l'OMM

Secrétaire général adjoint: Jerry Lengoasa

Sous-Secrétaire générale: Elena Manaenkova

Directeur du Cabinet du Secrétaire général et du Département des relations extérieures: Christian Blondin

Chef, Division de la météorologie maritime et des affaires océanographiques: Edgard Cabrera

Assistant exécutif du Secrétaire général: Stefano Belfiore

Secrétariat de la COI

Équipe de gestion de la COI:

Thorkild Aarup

Julian Barbieri

Albert Fischer

Peter Pissierssens

Unité d'appui opérationnel: Ksenia Yvinec

Fonctionnaire scientifique principal, PMRC et futur Secrétaire exécutif de la COI: Vladimir Ryabinin

Conseillers auprès du Président de l'OMM: B. Angle et H. Aucoin

**ORIENTATIONS DE SAMOA (EXTRAIT):
TABLEAU D'APPLICATION PAR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES**

Paragraphe	Organismes des Nations Unies	Partenariats
Changement climatique		
44. Nous demandons que les petits États insulaires en développement reçoivent un appui pour: a) Renforcer leur capacité d'adaptation aux effets des changements climatiques et l'améliorer en élaborant et en appliquant des mesures appropriées compte tenu de leurs vulnérabilités et de leur situation économique, environnementale et sociale;	FIDA PNUE OMM ONUDI CNUCED UNESCO UNISDR PNUD ONU-Femmes PAM	PNUE Réseau mondial pour l'adaptation (GAN) OMM CMSC-PEID
b) Améliorer les systèmes de surveillance des lignes de base insulaires et les projections relatives à la réduction d'échelle des modèles climatiques afin de mieux prévoir les effets futurs sur les petites îles;	FIDA OMM UNESCO UNISDR ONU-Femmes PAM	OMM CMSC-PEID
c) Sensibiliser l'opinion et faire connaître les risques liés aux changements climatiques, notamment en entretenant le dialogue avec les populations locales afin d'accroître la capacité des habitants et de l'environnement de s'adapter aux effets à long terme des changements climatiques;	FIDA OMM UNESCO UNISDR ONU-Femmes PAM	OMM CMSC-PEID
Réduction des risques de catastrophe		
52. Sachant qu'ils sont un cas à part et compte tenu des vulnérabilités qui leur sont propres, nous nous engageons à soutenir les efforts que font les petits États insulaires en développement pour: a) Obtenir une assistance technique et un financement pour les systèmes d'alerte rapide, la réduction des risques de catastrophe, l'intervention en cas de catastrophe et le relèvement après une catastrophe, l'évaluation des risques et les données concernant les risques, l'occupation des sols et l'aménagement des terres, le matériel d'observation, les programmes de préparation aux catastrophes et de formation au relèvement après une catastrophe, notamment ceux qui s'inscrivent dans le Cadre mondial pour les services climatologiques, et la gestion des risques de catastrophe;	PNUE ONU-Habitat OMM UNESCO UNISDR PNUD	OMM CMSC-PEID
Océans et mers		
58. Dans cette perspective, nous soutenons énergiquement les mesures visant à: c) Appliquer intégralement et de manière efficace les programmes pour les mers régionales auxquels participent les petits États insulaires en développement;	PNUE OMM UNESCO	[CMOM]
Sécurité alimentaire et nutrition		
63. À cet égard, nous sommes déterminés à œuvrer ensemble pour appuyer les efforts que font les petits États insulaires en développement pour: f) Améliorer la capacité de l'agriculture et des pêches de résister aux effets néfastes des changements climatiques, de l'acidification des océans et des catastrophes naturelles;	FIDA OMM ONUDI PAM AIEA [UNESCO]	
Technologie		
111. À cet égard, nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris d'appuyer les efforts que font les petits États insulaires en développement pour accéder, dans des conditions arrêtées d'un commun accord, à des technologies appropriées, fiables, abordables, modernes et sans danger pour l'environnement ainsi qu'au savoir-faire y relatif et d'accroître la connectivité et l'utilisation de l'informatique et des communications en améliorant les infrastructures, la formation et la législation nationale, et en renforçant la participation des secteurs public et privé.	UIT PNUE OMM CNUCED UNESCO	PNUE Partenariat mondial sur la gestion des déchets (PMGD)

Paragraphe	Organismes des Nations Unies	Partenariats
Données et statistiques		
<p>115. Nous engageons en outre l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales pertinentes, conformément à leur mandat, à:</p> <p>c) Établir des indices permettant d'évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne le développement durable des petits États insulaires en développement, qui tiennent mieux compte de leur vulnérabilité et les aident à adopter des politiques et stratégies plus avisées pour renforcer leur résilience à long terme et améliorer leurs systèmes de données et d'informations, ainsi que leur capacité d'analyse aux fins de la prise de décisions, du suivi des progrès accomplis et de l'établissement de profils de pays axés sur la résilience et la vulnérabilité.</p>	<p>DAES en collaboration avec le Système des Nations Unies PNUE OMM</p>	<p>OMM CMSC-PEID</p>


